

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME QUATRIÈME

1885

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE
65, RUE DE LA RÉPUBLIQUE

PARIS

G. MASSON, LIBRAIRE
20, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1885

SUR LE GISEMENT A BISON PRISCUS DE SATHONAY

PAR M. F. FONTANNES

Je suis heureux que nos études sur les terrains de transport des environs de Lyon, aient attiré l'attention de MM. Lortet et Chantre sur le gisement de Sathonay, et me permettent aujourd'hui d'apprécier à sa valeur l'intérêt des communications que nous venons d'entendre. Les fouilles conduites par M. Chantre et l'étude par M. le docteur Lortet des ossements qu'elles ont procurés, semblent prouver que le gisement à *Bison priscus* de l'usine des eaux ¹ n'est autre qu'une caverne, dont le remplissage serait postérieur à la présence du glacier du Rhône dans notre région. Je n'ai pas visité cette localité depuis que ces recherches y ont été entreprises, mais je suis d'autant plus disposé à admettre cette solution, — sur la seule affirmation de nos confrères, dont on ne saurait nier la compétence en pareille matière, — que ses conséquences, absolument locales, n'entraînent aucune modification aux conclusions stratigraphiques de notre mémoire. J'ai moi-même, d'ailleurs, longtemps hésité avant d'attribuer aux premiers débris recueillis sur ce point, l'âge que leur position au-dessous des dépôts morainiques paraissait leur assigner.

La première fois que je visitai, sous la conduite de M. le docteur Depéret, la station fossilifère signalée par MM. Tardy et Riche, je me refusai tout d'abord à croire que les ossements trouvés au sommet des alluvions pré-morainiques, presque au contact du glaciaire, fussent en effet de l'époque du cailloutis qui les contenait ; j'imaginai que leur présence à ce niveau pouvait provenir d'un remplissage latéral, effectué au moment du creusement définitif du vallon. Un examen approfondi du gisement nous fit abandonner cette hypothèse,

¹ *Étude sur les alluvions pliocènes et quaternaires du plateau de la Bresse dans les environs de Lyon*, Lyon, 1884, pl. I, fig. 1.

plus voisine cependant de la vérité, — à ce qu'il paraît aujourd'hui, — que celle à laquelle nous nous sommes arrêtés dans la suite.

Si nos connaissances gagnent peu de chose à s'enrichir d'une nouvelle caverne à hyènes, elles perdent beaucoup par contre à ce que la découverte d'ossements déterminables dans les alluvions prémorainiques de notre région, n'ait été qu'une éphémère illusion, car voici ces intéressants dépôts de nouveau rejetés dans cette stérilité si justement déplorée par tous les géologues lyonnais. Mais qu'il me soit permis de l'ajouter ici, ce n'est pas à ma manière de voir sur l'âge et l'origine de ces alluvions, que le résultat négatif des fouilles de MM. Lortet et Chantre est le plus contraire.

En effet, si, au point de vue de la formation de cette puissante assise caillouteuse qui supporte les moraines de Sathonay, il est une légère nuance entre l'opinion professée par les savants qui m'ont précédé dans l'étude du glaciaire et celle que j'ai exprimée c'est que je ne vois pas entre les dépôts prémorainiques et le terrain glaciaire proprement dit, une liaison aussi intime qu'ils le pensent. Le glacier pouvait être encore à une grande distance de notre ville, quand ces masses détritiques s'y sont amoncelées; celles-ci, à mon sens, ne sont que des terrasses anciennes, identiques à celles qui s'observent dans les régions restées en dehors des limites de l'invasion glaciaire et qu'il serait impossible d'en séparer soit sur des coupes stratigraphiques, soit sur des cartes géologiques. Elles font partie des dépôts de cette grande période fluviale qui débute avec les alluvions du pliocène supérieur à *Elephas meridionalis*, et dont les manifestations glaciaires ne caractérisent qu'une phase d'une durée relativement courte, au moins dans notre région.

Que la partie supérieure de ces anciennes terrasses quaternaires ait été remaniée par les eaux du glacier, que vers la limite de la formation fluviale et de la moraine, il y ait des alternances ou une zone de transition présentant certains traits du facies glaciaire, non seulement cela est vraisemblable, mais

cela doit être et je suis loin de le nier. Mais dans la masse proprement dite, je ne vois aucun témoignage irrécusable du voisinage immédiat du glacier.

La découverte d'ossements d'animaux postglaciaires au-dessous des moraines constituait donc un argument contraire, dans une certaine mesure, à la manière de voir que j'avais exposée. En présentant les faits sous un jour différent, les fouilles de MM. Lortet et Chantre sont venues détruire le seul argument paléontologique sur lequel on pût s'appuyer pour rattacher intimement les alluvions pré-morainiques aux dépôts incontestablement glaciaires.

C'est avec empressement que je saisis cette nouvelle occasion de rendre hommage à la sagacité de M. le docteur Depéret, dont toutes les déterminations, malgré la pénurie des matériaux dont il disposait, se trouvent aujourd'hui confirmées. La seule modification à faire subir aux conclusions que nous avait suggérées la connaissance de cette faunule, est donc celle-ci : Nous pensons que la faune à *Bison priscus* et *Hyæna spelæa* avait apparu dans les environs de Lyon avant l'arrivée du glacier sur la terrasse de Caluire ; il n'est pas démontré que nous fussions dans l'erreur¹, mais le gisement de Sathonay ne peut plus être invoqué en faveur de cette hypothèse.

Quant aux conclusions stratigraphiques de mon travail, dont le but était la distinction des alluvions pliocènes et des alluvions quaternaires, depuis longtemps confondues en une seule masse, elles sont absolument indépendantes de l'âge à assigner aux débris de la caverne de Sathonay, et ne sauraient être atteintes par la modification de notre manière de voir sur ce point spécial.

¹ Il est, en effet, assez logique d'admettre que la faune glaciaire n'a pas attendu, pour apparaître dans le Sud-Est, que le glacier du Rhône eût atteint les environs de Lyon. La découverte au dessous des moraines de débris d'animaux lui appartenant, ne troublerait donc aucune des notions que l'on peut considérer aujourd'hui comme définitivement acquises.